FCP de droit français

TOCQUEVILLE DIVIDENDE

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2025

Société de Gestion : LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux Comptes : Deloitte & Associés

LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER - 53, avenue d'Iéna - 75116 - Paris

SOMMAIRE

1. Changements intéressant l'OPC 3

2. Rapport de gestion 4

3. Informations réglementaires 6

4. Certification du Commissaire aux Comptes 12

5. Comptes de l'exercice 17

6. Annexe(s) 51

Caractéristiques de l’OPC 52

Information SFDR 70

7. Informations complémentaires pour les investisseurs en Suisse 77

1. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

06.05.2025

- **Modification de l'approche extra-financière du fonds :**

  Les évolutions concernent l'approche extra-financière mise en œuvre dans le fonds et dont les modifications suivantes se matérialisent comme suit :

  La méthodologie d'analyse propriétaire quantitative GREaT*, utilisée depuis plusieurs années par l'équipe de gestion pour analyser les valeurs du portefeuille, continuera de permettre un suivi du risque extra-financier attaché aux émetteurs, mais ne constituera plus une contrainte forte dans la sélection des émetteurs et dans la construction du portefeuille.

  L'équipe de gestion continuera par ailleurs de respecter la politique d'exclusion de la société de gestion comprenant des exclusions normatives et sectorielles. Les exclusions normatives concernent les émetteurs présentant des risques critiques de violations graves et/ou répétées et/ou faisant l'objet de controverses graves, avérées et répétées des principes du Pacte mondial des Nations Unies, des Principes directeurs sur les entreprises et les droits de l'Homme ou des lignes directrices de l'OCDE sur les entreprises multinationales.
  Les exclusions sectorielles concernent les émetteurs générant un chiffre d'affaires significatif dans des secteurs d'activités présentant des risques éthiques et réputationnels comme le tabac, les jeux d'argent et le charbon.

  Enfin, en cas d'alerte dite "quantitative", c'est-à-dire matérialisée par un seuil minimal du pilier Gouvernance de la note GREaT ou en cas de controverses ESG significatives, une analyse qualitative de gouvernance sera menée par l'équipe de gestion et pourra conduire à désinvestir de la société ou à ne pas y investir.

- **Changement de nom :**

  Le fonds, initialement nommé Tocqueville Dividende ISR est devenu Tocqueville Dividende.

18.12.2025

- **Modification de la politique tarifaire**

Les évolutions de la doctrine AMF relative aux frais des OPC ont conduit la société à faire évoluer sa politique tarifaire.
Ainsi, la société de gestion ne percevra plus de commissions de mouvements sur les transactions réalisées.
En parallèle, la société de gestion introduit un forfait de frais de fonctionnement et autres services de 0.09%.
Ce taux forfaitaire peut être prélevé quand bien même les frais réels de fonctionnement et autres services seraient inférieurs à celui-ci et, à l'inverse, si les frais réels de fonctionnement et autres services étaient supérieurs à ce taux le dépassement de ce taux serait pris en charge par la Société de Gestion.

Ainsi, ce changement de présentation et ces ajustements ne provoquent pas une hausse des frais subis par les investisseurs. En effet, le forfait de « frais de fonctionnement et autres services » est en-dessous des commissions de mouvements observés dans le passé.

2. RAPPORT DE GESTION

Commentaire de gestion :

Le fonds surperforme substantiellement l'indice général et son indice de style en 2025 en raison principalement par la sélection de titres avec : (a) les fortes hausses des banques Société Générale, Commerzbank, BPER Banca et plus modestement Erste Group, (b) les titres ArcelorMittal, Heidelberger Materials et Siemens Energy, (c) le secteur immobilier avec la foncière espagnole Merlin Properties qui développe une activité de centre de données et Carmila dans les centres commerciaux des villes moyennes ainsi que l'absence d'exposition dans Vonovia. La surperformance s'explique également par les choix sectoriels avec les surpondérations dans les secteurs banques (de 5%) et dans une moindre mesure dans les services financiers, l'assurance (de 1,7%) et l'immobilier.

Principaux mouvements :

Sur la période nous avons investis dans ArcelorMittal au premier semestre et nous avons renforcé la position lorsque le catalyseur s'est matérialisé, à savoir la décision de l'Union européenne de protéger la production domestique d'acier. Nous avons renforcé les financières en cours d'année et avons réduit l'exposition sur les défensives. En fin d'année nous avons pris nos bénéfices sur plusieurs titres dont Siemens Energy et Heidelberger Materials.

Performances parts vs Indice :

Libelle Fonds	Code ISIN Part	Libelle Part Reporting	Perf parts	Perf Indice
TDI - Tocqueville Dividende	**FR0010546929**	Tocqueville Dividende C	37,47%	23,70%
TDI - Tocqueville Dividende	**FR0010546937**	Tocqueville Dividende D	37.47%	23,70%
TDI - Tocqueville Dividende	**FR0010600205**	Tocqueville Dividende I	38,82%	23,70%
TDI - Tocqueville Dividende	**FR0010985135**	Tocqueville Dividende ID	39.44%	23,70%
TDI - Tocqueville Dividende	**FR0013245339**	Tocqueville Dividende S	38,58%	23,70%
TDI - Tocqueville Dividende	**FR0013299732**	Tocqueville Dividende SD	38.51%	23,70%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Mouvements principaux :

Achats : MERCEDES-BENZ (DE0007100000) 4.3 M – SANOFI (FR0000120578) – 3.9M

Ventes : TOTALENERGIES (FR0000120271) 10.4 - DEUTSCHE TELEKOM (DE0005557508) 11.1 M

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l’exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
SANOFI	3 973 049,62	10 369 687,34
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	2 388 091,93	11 136 502,76
TOTALENERGIES SE	2 768 003,19	10 437 106,09
ALLIANZ SE-REG	2 478 444,23	9 420 107,92
DANONE	2 565 979,37	8 335 384,07
COMMERZBANK AG	2 150 185,72	8 370 486,50
IBERDROLA SA	2 487 220,76	7 998 537,61
UNICREDIT SPA	1 636 931,97	8 614 849,11
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	4 346 345,16	5 680 560,45
ENEL SPA	1 255 918,82	7 887 684,98

3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
o Prêts de titres :
o Emprunt de titres :
o Prises en pensions :
o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
o Change à terme :
o Future :
o Options :
o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)
Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

POLITIQUE D'EXECUTION DES ORDRES
Cette politique consiste tout particulièrement à sélectionner des intermédiaires de marché, établissements spécialement agréés pour exécuter les ordres sur le marché. Cette sélection est effectuée afin d'obtenir des intermédiaires la « meilleure exécution » que la société de gestion doit elle-même apporter aux porteurs ou actionnaires d'OPC.
Le choix des intermédiaires est effectué selon des critères précis et revus deux fois par an en fonction des opinions exprimés par les participants au comité de sélection des intermédiaires :

1 - capacité à trouver de la liquidité et qualité d'exécution
2 - aide à la rencontre des entreprises
3 - le bon dénouement des opérations
4 - qualité de l'analyse et du support vente

Pour plus d'information et conformément à la réglementation, vous pouvez consulter la Politique d'exécution établis par La Financière de l'Echiquier dans le cadre de la gestion de ses OPC sur le site internet de la société de gestion.

PRESENTATION DE NOTRE POLITIQUE GENERALE
Depuis 2007, La Financière de l'Echiquier intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa méthodologie de sélection de valeurs. Cette approche est menée de façon transversale pour tous les fonds actions La Financière de l'Echiquier. Cette évaluation se fait sur la base d'entretiens ISR spécifiques menés avec les personnes clés de l'entreprise. Nous n'avons pas recours aux agences de notation. Les entretiens ISR sont par ailleurs, systématiquement conduits en binôme avec le gérant ou l'analyste financier qui suit le cas d'investissement et l'un des membres de l'équipe ISR. A l'issue de chaque entretien, une note reflétant notre appréciation de chaque entreprise est établie. Elle fait l'objet d'une révision lors des entretiens de suivi que nous réalisons en moyenne tous les deux ans. Tous les comptes rendus d'entretiens ISR et les notations extra financières des valeurs sont archivés dans notre base de données propriétaire.

POLITIQUE ESG
Dans le cadre du fonds, nous nous attachons à appliquer la politique générale en réalisant, dans le plus de cas possible, une analyse extra financière des valeurs en portefeuilles. Cette analyse se fonde sur des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance et donne lieu à une notation ISR, revue en moyenne tous les 3 ans. La notation ISR attribuée aux valeurs du fonds ne constitue pas un motif d'exclusion.

Des informations plus précises sont disponibles sur notre site Internet à la rubrique :

https://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE
Article 8 – au titre du SFDR
Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

POLITIQUE DE VOTE
Nous vous informons que notre politique de droit de vote est disponible en ligne sur notre site internet.

Le porteur de part peut consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site internet de la société de gestion.

Ce document précise les conditions dans lesquelles la société de gestion a eu recours pour l'exercice précédent à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécutions d'ordres.

RISQUE GLOBAL
La société de gestion LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER calcule le risque global des OPC selon la méthode du calcul de l'engagement.

PEA
En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, le FCP est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du I° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.
Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 89,96%.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
Votre OPC n'a pas d'engagement sur les marchés dérivés.

Votre fonds ne détient aucun titre en portefeuille émis par la société de gestion.

Votre OPC ne détient pas de parts d'OPC gérés par La Financière de l'Echiquier ou des sociétés liées.

Le compartiment est labellisé ISR

POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION
Les sociétés de gestion ont l'obligation de définir une politique de rémunération compatible avec une gestion saine et efficace des risques. Ce principe est défini précisément dans la directive AIFM (2011/61/UE, notamment l'annexe II)), la directive OPCVM V (2014/91/UE), ainsi que dans le code monétaire et financier (article L533-22-2) et dans le règlement général de l'AMF (article 319-10).

L'AMF a par ailleurs publié des guides professionnels à destination des prestataires de service d'investissement en vue d'une application pratique des dispositions légales et réglementaires.
Enfin, la politique de rémunération est conforme à l'article 5 du Règlement SFDR (UE) 2019/2088.

La politique de rémunération de la Société de Gestion est ainsi compatible avec une gestion saine et efficace des risques et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, la documentation réglementaire des OPC que la Société de Gestion gère.

La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion et des OPC qu'elle gère ainsi qu'à ceux des investisseurs de ces OPC, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts. La politique de rémunération a été mise en place afin de : supporter activement la stratégie et les objectifs de la Société de Gestion ; supporter la compétitivité de la Société de Gestion sur le marché sur lequel elle opère ; maintenir l'attractivité de la Société de Gestion auprès des talents externes ; garantir la rétention de nos talents internes.

Les principes généraux de la politique de rémunération de LFDE sont les suivants :

- La composante fixe de la rémunération tient compte de la réalité du marché de l'emploi
- Le principe d'égalité de rémunérations entre les hommes et les femmes, pour un poste équivalent
- Chaque collaborateur fait l'objet d'un processus d'évaluation et d'appréciation des compétences avec définition d'objectifs qualitatifs et quantitatifs
- Une rémunération variable discrétionnaire non contractuelle qui rémunère la performance des collaborateurs. La rémunération variable d'un collaborateur est attribuée après étude de la performance de l'équipe et de la performance individuelle
- Les principes de la rémunération variable répondent à un principe d'équité qui vise à motiver le plus grand nombre de salariés.
- Depuis 2020, la « contribution à la démarche d'investissement responsable de LFDE » est un objectif collectif, fixé à l'ensemble des collaborateurs de LFDE, entrant en jeu dans la détermination de leur rémunération variable annuelle.
- LFDE met en place un mécanisme de rémunération variable différée pour les preneurs de risque dont la rémunération variable est supérieure à 200 K€ ; en application de la directive OPCVM V et AIFM.

Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution règlementaire.

La politique de rémunération a été approuvée par le Conseil d'Administration de la Société de Gestion. Plus de détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet suivant : www.lfde.com.
La politique de rémunération, dans son intégralité, est disponible auprès de la société de gestion sur demande.

Données décembre 2025 :

	2025 Number Fixed	2025 Total Fixed	2025 Total Bonus (paid in 2026)	Number Deferred	Total Deferred
Risk Taker	49	6 534 882	3 951 066	5	732 067
Other	116	8 888 961	3 348 137	2	312 500
Grand total	165	15 423 843	7 299 203	7	1 044 567
		Annual gross not pro-rated for duration			

AUTRES INFORMATIONS
Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

FINANCIERE DE L'ECHIQUIER
53, avenue d'Iéna
75116 Paris

INFORMATIONS FISCALES

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE D

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	13 817,13	EUR	0,02	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	193 439,78	EUR	0,28	EUR
Total	**207 256,91**	**EUR**	**0,30**	**EUR**

Décomposition du coupon : Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE I-D

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	46,62	EUR	2,22	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	19,74	EUR	0,94	EUR
Total	**66,36**	**EUR**	**3,16**	**EUR**

Décomposition du coupon : Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE S-D

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	104,64	EUR	0,12	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	174,40	EUR	0,20	EUR
Total	**279,04**	**EUR**	**0,32**	**EUR**

4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

TOCQUEVILLE DIVIDENDE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

53 avenue d'Iéna
75116 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux porteurs de parts du FCP TOCQUEVILLE DIVIDENDE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif TOCQUEVILLE DIVIDENDE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Deloitte.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d’exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d’erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l’on peut raisonnablement s’attendre à ce qu’elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l’article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs, définit et met en œuvre des procédures d’audit face à ces risques, et recueille des éléments qu’il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative provenant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l’audit afin de définir des procédures d’audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- il apprécie le caractère approprié de l’application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments collectés, l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s’appuie sur les éléments collectés jusqu’à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d’exploitation. S’il conclut à l’existence d’une incertitude significative, il attire l’attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En raison des délais de communication de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis le 24 avril 2026

Paris La Défense, le 24 avril 2026

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

5. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**86 092 144,11**	**207 910 280,50**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	86 092 144,11	207 910 280,50
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**0,12**	**0,12**
OPCVM	0,12	0,12
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)		
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**86 092 144,23**	**207 910 280,62**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**250 106,12**	**10 517,36**
Comptes financiers	**2 119 707,25**	**2 296 982,38**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**2 369 813,37**	**2 307 499,74**
Total de l'actif I+II	**88 461 957,60**	**210 217 780,36**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	63 926 302,10	198 200 295,29
Report à nouveau sur revenu net	3 403,09	2,61
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	424 748,03	148 889,03
Résultat net de l'exercice	23 935 681,13	11 608 258,29
Capitaux propres I	**88 290 134,35**	**209 957 445,22**
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**88 290 134,35**	**209 957 445,22**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)		
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)		
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	171 823,25	260 335,14
Concours bancaires		
Sous-total autres passifs IV	**171 823,25**	**260 335,14**
Total Passifs : I+II+III+IV	**88 461 957,60**	**210 217 780,36**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	3 564 989,31	10 584 143,22
Produits sur obligations		
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	12 356,64	183 701,31
Sous-total produits sur opérations financières	**3 577 345,95**	**10 767 844,53**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières		
Sous-total charges sur opérations financières		
Total revenus financiers nets (A)	**3 577 345,95**	**10 767 844,53**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 546 518,33	-2 737 458,18
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-1 546 518,33**	**-2 737 458,18**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**2 030 827,62**	**8 030 386,35**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-194 712,49**	**-193 960,81**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**1 836 115,13**	**7 836 425,54**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	23 973 939,20	8 816 278,93
Frais de transactions externes et frais de cession	-460 233,99	-474 564,44
Frais de recherche	-44 524,00	-97 527,91
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**23 469 181,21**	**8 244 186,58**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-7 729 982,26**	**-148 836,72**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**15 739 198,95**	**8 095 349,86**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	4 805 497,92	-4 088 278,65
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	439,40	-1,27
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**4 805 937,32**	**-4 088 279,92**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**1 750 106,39**	**-111 034,09**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**6 556 043,71**	**-4 199 314,01**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-183 836,18	-124 203,10
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-11 840,48	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	**-195 676,66**	**-124 203,10**
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	**23 935 681,13**	**11 608 258,29**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif du FCP Tocqueville Dividende est, dans le cadre d'une allocation dynamique actions décidée par la Société de Gestion, de chercher à profiter du développement des pays européens en investissant sur les actions cotées des marchés financiers européens distribuant un dividende important, régulier et pérenne, potentiellement en croissance, tout en recherchant à limiter les risques de forte variation du portefeuille.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	**239 095 209,65**	**203 898 087,60**	**206 198 664,67**	**209 957 445,22**	**88 290 134,35**
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE C en EUR					
Actif net	64 136 553,64	53 225 796,05	54 541 982,49	51 923 606,29	73 678 416,02
Nombre de titres	2 660 094,6085	2 393 844,8088	2 193 990,6121	1 986 498,6090	2 051 121,0546
Valeur liquidative unitaire	24,11	22,23	24,85	26,13	35,92
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,76	-1,02	1,18	1,01	6,38
Capitalisation unitaire sur revenu	0,67	0,48	0,71	0,78	0,74
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE D en EUR					
Actif net	6 450 939,13	5 797 245,70	5 902 304,09	5 719 365,86	10 606 446,34
Nombre de titres	529 543,4665	538 985,7058	512 190,9439	491 782,7813	690 856,3534
Valeur liquidative unitaire	12,18	10,75	11,52	11,62	15,35
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes		0,14	0,27	0,15	0,30
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées			0,30	0,61	3,12
Distribution unitaire sur revenu		0,28	0,37	0,36	0,33
Crédit d'impôt unitaire (1)	0,010	0,020		0,080	0,029 (1)
Capitalisation unitaire sur revenu		-0,03	-0,02		
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE I en EUR					
Actif net	164 938 165,99	142 387 274,36	145 638 105,50	152 192 901,83	3 834 846,79
Nombre de titres	1 057 956,2527	980 569,9423	888 139,1690	873 882,2708	15 862,5929
Valeur liquidative unitaire	155,90	145,20	163,98	174,15	241,75
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	11,34	-6,65	7,77	6,70	42,67
Capitalisation unitaire sur revenu	5,95	4,56	6,26	6,96	7,08

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE I-D en EUR					
Actif net	1 946 140,84	2 385 459,69	1 194,21	122,14	3 437,26
Nombre de titres	15 740,0000	21 629,0000	10,0000	1,0000	21,0000
Valeur liquidative unitaire	123,64	110,28	119,42	122,14	163,67
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	0,05		2,16		0,94
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées		34,19	37,84	42,72	71,69
Distribution unitaire sur revenu	5,09	3,99	4,77	5,37	5,75
Crédit d'impôt unitaire (1)	0,230		0,185	0,920	0,320 (1)
Report à nouveau unitaire sur revenu				0,11	
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE S en EUR					
Actif net	1 612 437,93	92 536,24	104 522,08	110 718,57	152 671,22
Nombre de titres	16 151,9452	996,0971	997,9049	996,9049	991,9049
Valeur liquidative unitaire	99,82	92,89	104,74	111,06	153,91
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	7,27	-4,25	4,97	4,27	27,19
Capitalisation unitaire sur revenu	3,66	2,77	3,84	4,26	4,29
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE S-D en EUR					
Actif net	10 972,12	9 775,56	10 556,30	10 730,53	14 316,72
Nombre de titres	871,0000	871,0000	871,0000	870,0000	872,0000
Valeur liquidative unitaire	12,59	11,22	12,11	12,33	16,41
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	0,15	0,26	0,05	0,05	0,20
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées			0,54	0,98	3,77
Distribution unitaire sur revenu	0,48	0,34	0,46	0,49	0,47
Crédit d'impôt unitaire (1)	0,030	0,020	0,043	0,093	0,032 (1)

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :
- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.
Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.
Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.
Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.
Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé : *Les Swaps :*

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.
Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.
Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction.
Les frais de transaction
incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.).

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :
- des frais indirects de gestion, liés aux souscriptions dans les OPCVM qui composent l'actif du fonds ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette		Taux
1	Frais de gestion financière	Actif net	Part C	2,00% TTC maximum
			Part D	2,00% TTC maximum
			Part I	0,90% TTC maximum
			Part I-D	0,90% TTC maximum
			Part S	1,16% TTC maximum
			Part S-D	1,16% TTC maximum
2	Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Appliqués à toutes les parts	0.09% TTC maximum
3	Frais indirect maximum (commission et frais de gestion)	Actif net		Non significatif
4	Commission de surperformance	Actif net		Néant

A l'exception des frais de recherche (cf ci-dessous), les seuls frais pouvant être hors champ des frais évoqués dans le tableau ci dessus sont :

- les contributions dues pour la gestion de l'OPC en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPC) exceptionnels et non récurrents ; les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit.

L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel du fonds.
De plus, concernant les frais de recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF, ils peuvent être facturés au fonds.
Des informations complémentaires sur le fonctionnement de ces frais de recherche sont disponibles auprès de la société de gestion.

Informations sur les frais de fonctionnement et autres services :

Ces frais font l'objet d'un prélèvement sur la base du forfait indiqué ci-dessus.
Ce taux forfaitaire peut être prélevé quand bien même les frais réels de fonctionnement et autres services seraient inférieurs à celui-ci et, à l'inverse, si les frais réels de fonctionnement et autres services étaient supérieurs à ce taux le dépassement de ce taux serait pris en charge par la Société de Gestion.

Ces frais de fonctionnement et autres services servent à couvrir les :

- Frais d'enregistrement et de référencement des fonds
- Frais d'information clients et distributeurs
- Frais des données
- Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc.
- Frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs
- Frais opérationnels
- Frais liés à la connaissance client

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE I-D	Distribution	Distribution
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE S-D	Distribution	Distribution
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE I	Capitalisation	Capitalisation
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE C	Capitalisation	Capitalisation
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE D	Distribution	Distribution
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE S	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**209 957 445,22**	**206 198 664,67**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	18 730 830,59	2 487 590,63
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-170 360 783,15	-10 670 760,05
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	2 030 827,62	8 030 386,35
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	23 469 181,21	8 244 186,58
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	4 805 937,32	-4 088 279,92
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-62 556,75	-184,92
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-85 071,05	-119 955,02
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-183 836,18	-124 203,10
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-11 840,48	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**88 290 134,35**	**209 957 445,22**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE C		
Parts souscrites durant l'exercice	386 705,4571	12 456 265,06
Parts rachetées durant l'exercice	-322 083,0115	-10 124 837,32
Solde net des souscriptions/rachats	64 622,4456	2 331 427,74
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 051 121,0546	
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE D		
Parts souscrites durant l'exercice	318 276,1151	4 537 407,21
Parts rachetées durant l'exercice	-119 202,5430	-1 649 961,49
Solde net des souscriptions/rachats	199 073,5721	2 887 445,72
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	690 856,3534	
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE I		
Parts souscrites durant l'exercice	8 212,7421	1 734 003,22
Parts rachetées durant l'exercice	-866 232,4200	-158 585 331,19
Solde net des souscriptions/rachats	-858 019,6779	-156 851 327,97
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	15 862,5929	

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE I-D		
Parts souscrites durant l'exercice	20,0000	3 127,20
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	20,0000	3 127,20
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	21,0000	
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE S		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-5,0000	-653,15
Solde net des souscriptions/rachats	-5,0000	-653,15
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	991,9049	
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE S-D		
Parts souscrites durant l'exercice	2,0000	27,90
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	2,0000	27,90
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	872,0000	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE I-D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE S	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE S-D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
TOCQUEVILLE DIVIDENDE C FR0010546929	Capitalisation	Capitalisation	EUR	73 678 416,02	2 051 121,0546	35,92
TOCQUEVILLE DIVIDENDE D FR0010546937	Distribution	Distribution	EUR	10 606 446,34	690 856,3534	15,35
TOCQUEVILLE DIVIDENDE I FR0010600205	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 834 846,79	15 862,5929	241,75
TOCQUEVILLE DIVIDENDE I-D FR0010985135	Distribution	Distribution	EUR	3 437,26	21,0000	163,67
TOCQUEVILLE DIVIDENDE S FR0013245339	Capitalisation	Capitalisation	EUR	152 671,22	991,9049	153,91
TOCQUEVILLE DIVIDENDE S-D FR0013299732	Distribution	Distribution	EUR	14 316,72	872,0000	16,41

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ALLEMAGNE	FRANCE	ITALIE	ESPAGNE	PAYS-BAS
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	86 092,14	21 808,23	21 584,67	14 748,78	13 338,79	6 264,42
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	**86 092,14**					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	2 119,71				2 119,71
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					**2 119,71**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	2 119,71						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**2 119,71**						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 GBP +/-	Devise 2 SEK +/-	Devise 3 CHF +/-	Devise 4 NOK +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	678,03				
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	7,00				
Comptes financiers	521,47	0,05			
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	**1 206,50**	**0,05**			

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
	Souscriptions à recevoir	196 094,34
	Coupons et dividendes en espèces	54 011,78
Total des créances		**250 106,12**
Dettes		
	Rachats à payer	7 784,47
	Frais de gestion fixe	152 815,76
	Autres dettes	11 223,02
Total des dettes		**171 823,25**
Total des créances et des dettes		**78 282,87**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 264 089,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,99
Rétrocessions des frais de gestion	
Frais de recherche	36 267,77
Pourcentage de frais de recherche	0,06
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	156 165,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Frais de recherche	4 476,85
Pourcentage de frais de recherche	0,06
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	124 565,13
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,99
Rétrocessions des frais de gestion	
Frais de recherche	3 695,47
Pourcentage de frais de recherche	0,03
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE I-D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,85
Rétrocessions des frais de gestion	
Frais de recherche	0,07
Pourcentage de frais de recherche	0,01
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE S	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 544,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,15
Rétrocessions des frais de gestion	
Frais de recherche	76,72
Pourcentage de frais de recherche	0,06
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE S-D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	148,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,15
Rétrocessions des frais de gestion	
Frais de recherche	7,12
Pourcentage de frais de recherche	0,06

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**1 836 115,13**	**7 836 425,54**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	183 836,18	124 203,10
Revenus de l'exercice à affecter	**1 652 278,95**	**7 712 222,44**
Report à nouveau	3 403,09	2,61
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 655 682,04**	**7 712 225,05**

Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**1 521 772,24**	**1 566 305,90**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 521 772,24**	**1 566 305,90**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 521 772,24**	**1 566 305,90**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	1 521 772,24	1 566 305,90
Total	**1 521 772,24**	**1 566 305,90**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**197 238,84**	**180 488,04**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	183 527,45	123 974,26
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**13 711,39**	**56 513,78**
Report à nouveau	3 396,82	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**17 108,21**	**56 513,78**
Affectation :		
Distribution	13 817,13	54 096,11
Report à nouveau du revenu de l'exercice	3 291,08	2 417,67
Capitalisation		
Total	**17 108,21**	**56 513,78**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,31	0,25
Crédits d'impôt totaux	17 168,70	15 868,71
Crédits d'impôt unitaires	0,03	0,03
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	690 856,3534	491 782,7813
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,02	0,11
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	22 122,22	21 913,67

Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**112 383,26**	**6 084 944,99**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**112 383,26**	**6 084 944,99**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**112 383,26**	**6 084 944,99**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	112 383,26	6 084 944,99
Total	**112 383,26**	**6 084 944,99**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE I-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**47,95**	**5,46**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	3,53	2,64
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**44,42**	**2,82**
Report à nouveau	2,31	0,02
Sommes distribuables au titre du revenu net	**46,73**	**2,84**
Affectation :		
Distribution	46,62	2,73
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,11	0,11
Capitalisation		
Total	**46,73**	**2,84**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	3,53	2,64
Crédits d'impôt totaux	0,32	0,34
Crédits d'impôt unitaires	0,32	0,34
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	21,0000	1,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,22	2,73
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	7,17	0,47

Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE S

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**4 258,92**	**4 253,49**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**4 258,92**	**4 253,49**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**4 258,92**	**4 253,49**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	4 258,92	4 253,49
Total	**4 258,92**	**4 253,49**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE S-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**413,92**	**427,66**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	305,20	226,20
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**108,72**	**201,46**
Report à nouveau	3,96	2,59
Sommes distribuables au titre du revenu net	**112,68**	**204,05**
Affectation :		
Distribution	104,64	200,10
Report à nouveau du revenu de l'exercice	8,04	3,95
Capitalisation		
Total	**112,68**	**204,05**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,35	0,26
Crédits d'impôt totaux	27,90	29,58
Crédits d'impôt unitaires	0,03	0,03
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	872,0000	870,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,12	0,23
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	29,86	41,11

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**15 739 198,95**	**8 095 349,86**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	11 840,48	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**15 727 358,47**	**8 095 349,86**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	424 748,03	148 889,03
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**16 152 106,50**	**8 244 238,89**

Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**13 090 226,38**	**2 006 810,63**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**13 090 226,38**	**2 006 810,63**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**13 090 226,38**	**2 006 810,63**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	13 090 226,38	2 006 810,63
Total	**13 090 226,38**	**2 006 810,63**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 941 881,38**	**226 496,74**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	11 840,48	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 930 040,90**	**226 496,74**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	422 995,61	148 378,42
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**2 353 036,51**	**374 875,16**
Affectation :		
Distribution	193 439,78	73 767,42
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	2 159 596,73	301 107,74
Capitalisation		
Total	**2 353 036,51**	**374 875,16**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,02	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	690 856,3534	491 782,7813
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,28	0,15

Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**676 876,78**	**5 857 349,73**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**676 876,78**	**5 857 349,73**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**676 876,78**	**5 857 349,73**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	676 876,78	5 857 349,73
Total	**676 876,78**	**5 857 349,73**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE I-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**628,12**	**4,87**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**628,12**	**4,87**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	897,12	37,85
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 525,24**	**42,72**
Affectation :		
Distribution	19,74	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	1 505,50	42,72
Capitalisation		
Total	**1 525,24**	**42,72**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	21,0000	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,94	

Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE S

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**26 976,59**	**4 263,81**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**26 976,59**	**4 263,81**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**26 976,59**	**4 263,81**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	26 976,59	4 263,81
Total	**26 976,59**	**4 263,81**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE S-D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**2 609,70**	**424,08**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**2 609,70**	**424,08**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	855,30	472,76
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**3 465,00**	**896,84**
Affectation :		
Distribution	174,40	43,50
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	3 290,60	853,34
Capitalisation		
Total	**3 465,00**	**896,84**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	872,0000	870,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,20	0,05

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**86 092 144,11**	**97,51**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**86 092 144,11**	**97,51**
Assurance			**13 337 166,78**	**15,11**
ALLIANZ SE-REG	EUR	12 326	4 813 303,00	5,44
ASR NEDERLAND NV	EUR	11 012	667 547,44	0,76
AXA SA	EUR	55 770	2 284 339,20	2,59
GENERALI	EUR	47 910	1 712 782,50	1,94
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	3 777	2 123 429,40	2,41
SCOR SE	EUR	28 182	809 950,68	0,92
UNIPOL GRUPPO SPA	EUR	45 008	925 814,56	1,05
Automobiles			**4 412 831,97**	**5,00**
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	EUR	9 821	914 727,94	1,04
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	30 864	1 854 000,48	2,09
RENAULT SA	EUR	19 094	676 309,48	0,77
STELLANTIS NV	EUR	102 293	967 794,07	1,10
Banques commerciales			**23 726 050,50**	**26,88**
BANCA MEDIOLANUM SPA	EUR	65 173	1 268 918,31	1,44
BANCA MONTE DEI PASCHI SIENA	EUR	129 928	1 186 242,64	1,34
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	180 948	3 628 007,40	4,12
BANCO DE SABADELL SA	EUR	266 341	896 237,47	1,02
BPER BANCA SPA	EUR	99 313	1 152 030,80	1,30
COMMERZBANK AG	EUR	33 209	1 198 844,90	1,36
DEUTSCHE BANK AG	EUR	54 457	1 803 071,27	2,04
ERSTE GROUP BANK AG	EUR	18 386	1 891 919,40	2,14
ING GROEP NV	EUR	102 004	2 449 116,04	2,77
INTESA SANPAOLO	EUR	505 099	2 990 691,18	3,39
PIRAEUS BANK	EUR	61 051	414 780,49	0,47
SOCIETE GENERALE SA	EUR	37 291	2 562 637,52	2,90
UNICREDIT SPA	EUR	32 199	2 283 553,08	2,59
Biens de consommation durables			**613 219,10**	**0,69**
KAUFMAN & BROAD SA	EUR	20 509	613 219,10	0,69
Boissons			**824 605,76**	**0,93**
HEINEKEN NV	EUR	11 824	824 605,76	0,93
Courrier, fret aérien et logistique			**1 627 839,55**	**1,84**
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	34 835	1 627 839,55	1,84
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**1 332 337,14**	**1,51**
BANCA GENERALI SPA	EUR	15 005	858 286,00	0,97
NN GROUP NV	EUR	7 211	474 051,14	0,54
Electricité			**5 704 830,13**	**6,46**
EDP SA	EUR	265 990	1 041 350,85	1,18
ENEL SPA	EUR	166 898	1 481 553,55	1,68
IBERDROLA SA	EUR	172 322	3 181 925,73	3,60

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Equipements de communication			**761 926,42**	**0,86**
NOKIA OYJ	EUR	136 742	761 926,42	0,86
FPI de détail			**1 048 095,24**	**1,19**
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	11 299	1 048 095,24	1,19
FPI Industrielles			**849 474,36**	**0,96**
WAREHOUSES DE PAUW SCA	EUR	38 403	849 474,36	0,96
Gestion et promotion immobilière			**1 454 565,14**	**1,65**
KLEPIERRE	EUR	43 111	1 454 565,14	1,65
Machines			**637 453,32**	**0,72**
VALLOUREC SA	EUR	40 628	637 453,32	0,72
Marchés de capitaux			**6 901 745,93**	**7,82**
ABN AMRO BANK NV-CVA	EUR	29 584	881 307,36	1,00
BANCO SANTANDER SA	EUR	446 925	4 500 534,75	5,10
NORDEA BANK ABP	EUR	94 492	1 519 903,82	1,72
Media			**939 017,52**	**1,06**
PUBLICIS GROUPE	EUR	10 596	939 017,52	1,06
Métaux et minerais			**1 189 860,51**	**1,35**
ARCELORMITTAL	EUR	30 439	1 189 860,51	1,35
Pétrole et gaz			**3 963 704,58**	**4,49**
ENI SPA	EUR	55 075	888 910,50	1,01
OW BUNKER A/S	DKK	85 890		0,00
TOTALENERGIES SE	EUR	55 312	3 074 794,08	3,48
Produits chimiques			**1 734 089,02**	**1,96**
BASF SE	EUR	23 769	1 056 056,67	1,19
JOHNSON MATTHEY PLC	GBP	27 723	678 032,35	0,77
Produits domestiques			**496 145,00**	**0,56**
HENKEL AG & CO KGAA	EUR	7 633	496 145,00	0,56
Produits pharmaceutiques			**2 538 842,24**	**2,88**
SANOFI	EUR	30 692	2 538 842,24	2,88
Produits pour l'industrie du bâtiment			**1 024 823,60**	**1,16**
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	11 785	1 024 823,60	1,16
Services aux collectivités			**1 911 186,11**	**2,16**
ENGIE	EUR	48 579	1 088 655,39	1,23
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	27 676	822 530,72	0,93
Services de télécommunication diversifiés			**1 587 545,70**	**1,80**
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	57 395	1 587 545,70	1,80
Services financiers diversifiés			**3 414 105,40**	**3,87**
SIEMENS AG-REG	EUR	14 276	3 414 105,40	3,87
Services liés aux technologies de l'information			**923 060,25**	**1,05**
CAPGEMINI SE	EUR	6 489	923 060,25	1,05

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			**2 218 464,16**	**2,51**
COVIVIO	EUR	19 177	1 086 377,05	1,23
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	EUR	91 077	1 132 087,11	1,28
Soins et autres services médicaux			**919 158,68**	**1,04**
FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	18 766	919 158,68	1,04
TITRES D'OPC			**0,12**	**0,00**
OPCVM			**0,12**	**0,00**
Gestion collective			**0,12**	**0,00**
OSTRUM SRI CASH Part I	EUR	0,00001	0,12	0,00
Total			**86 092 144,23**	**97,51**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	86 092 144,23
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	2 369 813,37
Autres passifs (-)	-171 823,25
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**88 290 134,35**

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE C	EUR	2 051 121,0546	35,92
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE D	EUR	690 856,3534	15,35
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE I	EUR	15 862,5929	241,75
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE I-D	EUR	21,0000	163,67
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE S	EUR	991,9049	153,91
Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE S-D	EUR	872,0000	16,41

6. ANNEXE(S)

LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Tocqueville Dividende - Part I (ISIN : FR0010600205)
Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Nom de l'initiateur I La Financière de l'Echiquier
Site internet I www.lfde.com
Contact I Appelez le + 33 (01) 47 23 90 90 pour de plus amples informations.
Autorité compétente I L'Autorité des marchés Financiers est chargée du contrôle de La Financière de l'Echiquier en ce qui concerne ce document d'informations clés. La Financière de l'Echiquier est agréée en France sous le n° GP91004 et réglementée par l'Autorité des marchés Financiers.
Date de production du document d'informations clés I 18/12/2025

En quoi consiste ce produit ?

Type I Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières – Fonds Commun de Placement, de droit français constitué en France.

Classification A.M.F I Actions internationales

Durée I La durée de vie du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre unilatéralement le fonds par liquidation ou fusion. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum règlementaire.

Objectifs I L'objectif du FCP est, dans le cadre d'une allocation dynamique actions décidée par la société de gestion, de profiter du développement des pays européens en investissant sur les actions cotées des marchés financiers européens distribuant un dividende important, régulier et pérenne, potentiellement en croissance, tout en recherchant à limiter les risques de forte variation du portefeuille. Le FCP est géré activement.

L'indicateur de référence MSCI EMU converti en euros, dividendes nets réinvestis, est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Le FCP peut intervenir sur tous les marchés d'actions européennes en orientant plus particulièrement la recherche vers des actions de sociétés dont les titres présentent un caractère défensif par la distribution d'un dividende numéraire et important versé de façon régulière et pérenne, potentiellement en croissance en raison de la solidité des modèles économiques ou de la récurrence des cash flows ou encore de l'accroissement des marges. Il sera tenu compte également de la qualité du bilan. Les gérants s'intéresseront aussi aux sociétés qui sont délaissées et/ou sous-évaluées par le marché et/ou de la réalité de leurs actifs. La gestion de ce FCP est discrétionnaire et repose sur une totale indépendance par rapport à des indices ou des secteurs d'activité.Le fonds sera exposé entre 75 % et 110 % de son actif net en actions européennes (incluant, outre l'Europe européenne, l'Europe élargie, c'est-à-dire la Suisse, la Norvège, le Royaume-Uni et les pays d'Europe Centrale, entre autres). L'exposition maximum aux actions pourra atteindre 110 % du fait du recours aux instruments dérivés. Le fonds pourra également investir dans des actions des pays non membres de l'OCDE dans la limite de 10 % du total de l'actif.

L'analyse fondamentale réalisée par l'équipe de gestion se fonde sur les critères suivants :
-Analyse du management de l'entreprise
- Qualité de sa structure financière
- La visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise
- L'analyse des résultats financiers
- Les perspectives de croissance de son métier
-L'aspect spéculatif de la valeur

Des obligations, bons du Trésor et autres titres de créances négociables dans la limite de 25 % du total de l'actif du fonds pourront être placés dans l'actif du fonds dans un souci de maintien d'une faible volatilité. Ces supports d'investissement seront libellés en euro et de notation minimale BBB en application de la méthode de Bâle ou de notation jugée équivalente par la société de gestion. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Le FCP pourra avoir recours de manière accessoire aux parts ou actions de FIA et d'OPCVM de droit français et/ou européen et de FIA respectant les 4 critères de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Enfin, dans la poursuite de l'objectif de gestion ou dans un souci de diversification des expositions ou de couverture du risque du fait d'une anticipation haussière ou baissière des marchés boursiers de la part des gérants, le fonds pourra avoir recours à l'utilisation d'instruments dérivés.

Affectation des sommes distribuables I Capitalisation

Modalités de souscriptions/rachats I Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 14h30 et exécutés sur la valeur liquidative calculée sur la base des cours de clôture des marchés du jour. La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux français et/ou des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel d'Euronext Paris S.A)

Investisseurs de détail visés I Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des OPC, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque moyen sur leur capital initial. Les conditions d'accessibilité du produit aux US Persons sont définis dans le prospectus.

Dépositaire I CACEIS Bank

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit I Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet www.lfde.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France.

Le cas échéant, les prospectus sont également disponibles en anglais et les DIC en langues locales selon les différents pays de commercialisation.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible *Risque le plus élevé*

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité à vous payer en soit affectée.

⚠ L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant toute la période de placement recommandée qui est de 5 années.

Les autres risques matériellement pertinents non pris en compte dans le calcul de l'ISR du produit sont les suivants :
- Risque de crédit
- risque de liquidité

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez-vous référer au prospectus.

Scénarios de performance I

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit (et de l'indice de référence le cas échéant) au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**4 220 €**	**4 000 €**
	Rendement annuel moyen	-57.78%	-16.75%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7 730 €**	**8 190 €**
	Rendement annuel moyen	-22.68%	-3.92%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 720 €**	**11 330 €**
	Rendement annuel moyen	7.22%	2.53%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**13 260 €**	**18 400 €**
	Rendement annuel moyen	32.60%	12.97%

Le scenario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marchés extrêmes.
Scénario défavorable : ce type de scenario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 30/04/2019 et le 30/04/2020 (scenario 1 an) et entre le 30/09/2017 et le 30/09/2022 (scenario 5 ans)
Scénario intermédiaire : ce type de scenario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 30/06/2023 et le 30/06/2024 (scenario 1 an) et entre le 30/11/2019 et le 30/11/2024 (scenario 5 ans)
Scénario favorable : ce type de scenario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31/10/2020 et le 31/10/2021 (scenario 1 an) et entre le 30/09/2020 et le 30/09/2025 (scenario 5 ans)

Que se passe-t-il si La Financière de l'Echiquier n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.
En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ils dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis la première année.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**151 €**	**807 €**
Incidence des coûts annuels (*)	1.51%	1.42% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.95% avant déduction des coûts et de 2.53% après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	EUR 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.99% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts sur une année tenant compte de l'évolution de la politique tarifaire de l'OPC.	EUR 99
Coûts de transaction	0.52% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction notamment de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 52
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : au minimum de 5 ans définie sur la base de la stratégie d'investissement et des caractéristiques de risque, de rémunération et des coûts du produit.
L'investisseur pourra demander la rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit , sans qu'aucun frais ne lui soit prélevé.
Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller ou contacter la société de gestion à l'adresse suivante : La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France ou par mail à l'adresse contact@lfde.com
Préalablement, nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.lfde.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

Classification SFDR : article 8

Le prospectus, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les informations relatives à la finance durable, les performances passées jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France. Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : ww.lfde.com / Rubrique « Investissement Responsable ».

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Tocqueville Dividende - Part S (ISIN : FR0013245339)
Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Nom de l'initiateur I La Financière de l'Echiquier
Site internet I www.lfde.com
Contact I Appelez le + 33 (01) 47 23 90 90 pour de plus amples informations.
Autorité compétente I L'Autorité des marchés Financiers est chargée du contrôle de La Financière de l'Echiquier en ce qui concerne ce document d'informations clés. La Financière de l'Echiquier est agréée en France sous le n° GP91004 et réglementée par l'Autorité des marchés Financiers.
Date de production du document d'informations clés I 18/12/2025

En quoi consiste ce produit ?

Type I Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières – Fonds Commun de Placement, de droit français constitué en France.

Classification A.M.F I Actions internationales

Durée I La durée de vie du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre unilatéralement le fonds par liquidation ou fusion. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum règlementaire.

Objectifs I L'objectif du FCP est, dans le cadre d'une allocation dynamique actions décidée par la société de gestion, de profiter du développement des pays européens en investissant sur les actions cotées des marchés financiers européens distribuant un dividende important, régulier et pérenne, potentiellement en croissance, tout en recherchant à limiter les risques de forte variation du portefeuille. Le FCP est géré activement.

L'indicateur de référence MSCI EMU converti en euros, dividendes nets réinvestis, est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Le FCP peut intervenir sur tous les marchés d'actions européennes en orientant plus particulièrement la recherche vers des actions de sociétés dont les titres présentent un caractère défensif par la distribution d'un dividende numéraire et important versé de façon régulière et pérenne, potentiellement en croissance en raison de la solidité des modèles économiques ou de la récurrence des cash flows ou encore de l'accroissement des marges. Il sera tenu compte également de la qualité du bilan. Les gérants s'intéresseront aussi aux sociétés qui sont délaissées et/ou sous-évaluées par le marché et/ou de la réalité de leurs actifs. La gestion de ce FCP est discrétionnaire et repose sur une totale indépendance par rapport à des indices ou des secteurs d'activité.Le fonds sera exposé entre 75 % et 110 % de son actif net en actions européennes (incluant, outre l'Europe européenne, l'Europe élargie, c'est-à-dire la Suisse, la Norvège, le Royaume-Uni et les pays d'Europe Centrale, entre autres). L'exposition maximum aux actions pourra atteindre 110 % du fait du recours aux instruments dérivés. Le fonds pourra également investir dans des actions des pays non membres de l'OCDE dans la limite de 10 % du total de l'actif.

L'analyse fondamentale réalisée par l'équipe de gestion se fonde sur les critères suivants :
-Analyse du management de l'entreprise
- Qualité de sa structure financière
- La visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise
- L'analyse des résultats financiers
- Les perspectives de croissance de son métier
-L'aspect spéculatif de la valeur

Des obligations, bons du Trésor et autres titres de créances négociables dans la limite de 25 % du total de l'actif du fonds pourront être placés dans l'actif du fonds dans un souci de maintien d'une faible volatilité. Ces supports d'investissement seront libellés en euro et de notation minimale BBB en application de la méthode de Bâle ou de notation jugée équivalente par la société de gestion. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Le FCP pourra avoir recours de manière accessoire aux parts ou actions de FIA et d'OPCVM de droit français et/ou européen et de FIA respectant les 4 critères de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Enfin, dans la poursuite de l'objectif de gestion ou dans un souci de diversification des expositions ou de couverture du risque du fait d'une anticipation haussière ou baissière des marchés boursiers de la part des gérants, le fonds pourra avoir recours à l'utilisation d'instruments dérivés.

Affectation des sommes distribuables I Capitalisation

Modalités de souscriptions/rachats I Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 14h30 et exécutés sur la valeur liquidative calculée sur la base des cours de clôture des marchés du jour. La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux français et/ou des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel d'Euronext Paris S.A)

Investisseurs de détail visés I Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des OPC, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque moyen sur leur capital initial. Les conditions d'accessibilité du produit aux US Persons sont définis dans le prospectus.

Dépositaire I CACEIS Bank

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit I Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet www.lfde.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France.

Le cas échéant, les prospectus sont également disponibles en anglais et les DIC en langues locales selon les différents pays de commercialisation.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible *Risque le plus élevé*

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité à vous payer en soit affectée.

⚠ L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant toute la période de placement recommandée qui est de 5 années.

Les autres risques matériellement pertinents non pris en compte dans le calcul de l'ISR du produit sont les suivants :
- Risque de crédit
- risque de liquidité

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez-vous référer au prospectus.

Scénarios de performance I

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit (et de l'indice de référence le cas échéant) au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**4 030 €**	**3 820 €**
	Rendement annuel moyen	-59.67%	-17.51%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7 380 €**	**7 770 €**
	Rendement annuel moyen	-26.24%	-4.91%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 230 €**	**10 750 €**
	Rendement annuel moyen	2.27%	1.46%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**12 650 €**	**17 450 €**
	Rendement annuel moyen	26.48%	11.77%

Le scenario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marchés extrêmes.
Scénario défavorable : ce type de scenario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 30/04/2019 et le 30/04/2020 (scenario 1 an) et entre le 30/09/2017 et le 30/09/2022 (scenario 5 ans)
Scénario intermédiaire : ce type de scenario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 30/06/2023 et le 30/06/2024 (scenario 1 an) et entre le 30/11/2019 et le 30/11/2024 (scenario 5 ans)
Scénario favorable : ce type de scenario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31/10/2020 et le 31/10/2021 (scenario 1 an) et entre le 30/09/2020 et le 30/09/2025 (scenario 5 ans)

Que se passe-t-il si La Financière de l'Echiquier n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.
En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ils dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis la première année.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**618 €**	**1 316 €**
Incidence des coûts annuels (*)	6.24%	2.51% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.97% avant déduction des coûts et de 1.46% après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de souscription de 3,50% - Il s'agit du montant maximal que vous être susceptible de payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à EUR 350
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de rachat de 1,00% - Il s'agit du montant maximal que vous être susceptible de payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à EUR 97
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.25% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts sur une année tenant compte de l'évolution de la politique tarifaire de l'OPC.	EUR 121
Coûts de transaction	0.52% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction notamment de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 51
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : au minimum de 5 ans définie sur la base de la stratégie d'investissement et des caractéristiques de risque, de rémunération et des coûts du produit.
L'investisseur pourra demander la rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit mais des frais de rachat de 1.00% pourront être appliqués.
Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller ou contacter la société de gestion à l'adresse suivante : La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France ou par mail à l'adresse contact@lfde.com
Préalablement, nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.lfde.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

Classification SFDR : article 8

Le prospectus, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les informations relatives à la finance durable, les performances passées jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France. Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : ww.lfde.com / Rubrique « Investissement Responsable ».

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Tocqueville Dividende - Part C (ISIN : FR0010546929)
Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Nom de l'initiateur I La Financière de l'Echiquier
Site internet I www.lfde.com
Contact I Appelez le + 33 (01) 47 23 90 90 pour de plus amples informations.
Autorité compétente I L'Autorité des marchés Financiers est chargée du contrôle de La Financière de l'Echiquier en ce qui concerne ce document d'informations clés. La Financière de l'Echiquier est agréée en France sous le n° GP91004 et réglementée par l'Autorité des marchés Financiers.
Date de production du document d'informations clés I 18/12/2025

En quoi consiste ce produit ?

Type I Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières – Fonds Commun de Placement, de droit français constitué en France.

Classification A.M.F I Actions internationales

Durée I La durée de vie du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre unilatéralement le fonds par liquidation ou fusion. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum règlementaire.

Objectifs I L'objectif du FCP est, dans le cadre d'une allocation dynamique actions décidée par la société de gestion, de profiter du développement des pays européens en investissant sur les actions cotées des marchés financiers européens distribuant un dividende important, régulier et pérenne, potentiellement en croissance, tout en recherchant à limiter les risques de forte variation du portefeuille. Le FCP est géré activement.

L'indicateur de référence MSCI EMU converti en euros, dividendes nets réinvestis, est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Le FCP peut intervenir sur tous les marchés d'actions européennes en orientant plus particulièrement la recherche vers des actions de sociétés dont les titres présentent un caractère défensif par la distribution d'un dividende numéraire et important versé de façon régulière et pérenne, potentiellement en croissance en raison de la solidité des modèles économiques ou de la récurrence des cash flows ou encore de l'accroissement des marges. Il sera tenu compte également de la qualité du bilan. Les gérants s'intéresseront aussi aux sociétés qui sont délaissées et/ou sous-évaluées par le marché et/ou de la réalité de leurs actifs. La gestion de ce FCP est discrétionnaire et repose sur une totale indépendance par rapport à des indices ou des secteurs d'activité.Le fonds sera exposé entre 75 % et 110 % de son actif net en actions européennes (incluant, outre l'Europe européenne, l'Europe élargie, c'est-à-dire la Suisse, la Norvège, le Royaume-Uni et les pays d'Europe Centrale, entre autres). L'exposition maximum aux actions pourra atteindre 110 % du fait du recours aux instruments dérivés. Le fonds pourra également investir dans des actions des pays non membres de l'OCDE dans la limite de 10 % du total de l'actif.

L'analyse fondamentale réalisée par l'équipe de gestion se fonde sur les critères suivants :
-Analyse du management de l'entreprise
- Qualité de sa structure financière
- La visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise
- L'analyse des résultats financiers
- Les perspectives de croissance de son métier
-L'aspect spéculatif de la valeur

Des obligations, bons du Trésor et autres titres de créances négociables dans la limite de 25 % du total de l'actif du fonds pourront être placés dans l'actif du fonds dans un souci de maintien d'une faible volatilité. Ces supports d'investissement seront libellés en euro et de notation minimale BBB en application de la méthode de Bâle ou de notation jugée équivalente par la société de gestion. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Le FCP pourra avoir recours de manière accessoire aux parts ou actions de FIA et d'OPCVM de droit français et/ou européen et de FIA respectant les 4 critères de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Enfin, dans la poursuite de l'objectif de gestion ou dans un souci de diversification des expositions ou de couverture du risque du fait d'une anticipation haussière ou baissière des marchés boursiers de la part des gérants, le fonds pourra avoir recours à l'utilisation d'instruments dérivés.

Affectation des sommes distribuables I Capitalisation

Modalités de souscriptions/rachats I Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 14h30 et exécutés sur la valeur liquidative calculée sur la base des cours de clôture des marchés du jour. La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux français et/ou des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel d'Euronext Paris S.A)

Investisseurs de détail visés I Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des OPC, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque moyen sur leur capital initial. Les conditions d'accessibilité du produit aux US Persons sont définis dans le prospectus.

Dépositaire I CACEIS Bank

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit I Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet www.lfde.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France.

Le cas échéant, les prospectus sont également disponibles en anglais et les DIC en langues locales selon les différents pays de commercialisation.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible *Risque le plus élevé*

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité à vous payer en soit affectée.

⚠ L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant toute la période de placement recommandée qui est de 5 années.

Les autres risques matériellement pertinents non pris en compte dans le calcul de l'ISR du produit sont les suivants :
- Risque de crédit
- risque de liquidité

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez-vous référer au prospectus.

Scénarios de performance I

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit (et de l'indice de référence le cas échéant) au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**4 030 €**	**3 820 €**
	Rendement annuel moyen	-59.70%	-17.52%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7 300 €**	**7 380 €**
	Rendement annuel moyen	-27.02%	-5.88%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 140 €**	**10 230 €**
	Rendement annuel moyen	1.43%	0.46%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**12 520 €**	**16 690 €**
	Rendement annuel moyen	25.24%	10.79%

Le scenario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marchés extrêmes.
Scénario défavorable : ce type de scenario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 30/04/2019 et le 30/04/2020 (scenario 1 an) et entre le 30/09/2017 et le 30/09/2022 (scenario 5 ans)
Scénario intermédiaire : ce type de scenario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 30/06/2023 et le 30/06/2024 (scenario 1 an) et entre le 30/04/2016 et le 30/04/2021 (scenario 5 ans)
Scénario favorable : ce type de scenario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31/10/2020 et le 31/10/2021 (scenario 1 an) et entre le 30/09/2020 et le 30/09/2025 (scenario 5 ans)

Que se passe-t-il si La Financière de l'Echiquier n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.
En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ils dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis la première année.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**699 €**	**1 744 €**
Incidence des coûts annuels (*)	7.08%	3.34% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.81% avant déduction des coûts et de 0.46% après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de souscription de 3,50% - Il s'agit du montant maximal que vous être susceptible de payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à EUR 350
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de rachat de 1,00% - Il s'agit du montant maximal que vous être susceptible de payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à EUR 97
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts sur une année tenant compte de l'évolution de la politique tarifaire de l'OPC.	EUR 202
Coûts de transaction	0.52% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction notamment de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 51
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : au minimum de 5 ans définie sur la base de la stratégie d'investissement et des caractéristiques de risque, de rémunération et des coûts du produit.
L'investisseur pourra demander la rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit mais des frais de rachat de 1.00% pourront être appliqués.
Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller ou contacter la société de gestion à l'adresse suivante : La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France ou par mail à l'adresse contact@lfde.com
Préalablement, nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.lfde.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

Classification SFDR : article 8

Le prospectus, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les informations relatives à la finance durable, les performances passées jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France. Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : ww.lfde.com / Rubrique « Investissement Responsable ».

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Tocqueville Dividende - Part D (ISIN : FR0010546937)
Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Nom de l'initiateur I La Financière de l'Echiquier
Site internet I www.lfde.com
Contact I Appelez le + 33 (01) 47 23 90 90 pour de plus amples informations.
Autorité compétente I L'Autorité des marchés Financiers est chargée du contrôle de La Financière de l'Echiquier en ce qui concerne ce document d'informations clés. La Financière de l'Echiquier est agréée en France sous le n° GP91004 et réglementée par l'Autorité des marchés Financiers.
Date de production du document d'informations clés I 18/12/2025

En quoi consiste ce produit ?

Type I Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières – Fonds Commun de Placement, de droit français constitué en France.

Classification A.M.F I Actions internationales

Durée I La durée de vie du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre unilatéralement le fonds par liquidation ou fusion. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum règlementaire.

Objectifs I L'objectif du FCP est, dans le cadre d'une allocation dynamique actions décidée par la société de gestion, de profiter du développement des pays européens en investissant sur les actions cotées des marchés financiers européens distribuant un dividende important, régulier et pérenne, potentiellement en croissance, tout en recherchant à limiter les risques de forte variation du portefeuille. Le FCP est géré activement.

L'indicateur de référence MSCI EMU converti en euros, dividendes nets réinvestis, est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Le FCP peut intervenir sur tous les marchés d'actions européennes en orientant plus particulièrement la recherche vers des actions de sociétés dont les titres présentent un caractère défensif par la distribution d'un dividende numéraire et important versé de façon régulière et pérenne, potentiellement en croissance en raison de la solidité des modèles économiques ou de la récurrence des cash flows ou encore de l'accroissement des marges. Il sera tenu compte également de la qualité du bilan. Les gérants s'intéresseront aussi aux sociétés qui sont délaissées et/ou sous-évaluées par le marché et/ou de la réalité de leurs actifs. La gestion de ce FCP est discrétionnaire et repose sur une totale indépendance par rapport à des indices ou des secteurs d'activité.Le fonds sera exposé entre 75 % et 110 % de son actif net en actions européennes (incluant, outre l'Europe européenne, l'Europe élargie, c'est-à-dire la Suisse, la Norvège, le Royaume-Uni et les pays d'Europe Centrale, entre autres). L'exposition maximum aux actions pourra atteindre 110 % du fait du recours aux instruments dérivés. Le fonds pourra également investir dans des actions des pays non membres de l'OCDE dans la limite de 10 % du total de l'actif.

L'analyse fondamentale réalisée par l'équipe de gestion se fonde sur les critères suivants :
-Analyse du management de l'entreprise
- Qualité de sa structure financière
- La visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise
- L'analyse des résultats financiers
- Les perspectives de croissance de son métier
-L'aspect spéculatif de la valeur

Des obligations, bons du Trésor et autres titres de créances négociables dans la limite de 25 % du total de l'actif du fonds pourront être placés dans l'actif du fonds dans un souci de maintien d'une faible volatilité. Ces supports d'investissement seront libellés en euro et de notation minimale BBB en application de la méthode de Bâle ou de notation jugée équivalente par la société de gestion. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Le FCP pourra avoir recours de manière accessoire aux parts ou actions de FIA et d'OPCVM de droit français et/ou européen et de FIA respectant les 4 critères de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Enfin, dans la poursuite de l'objectif de gestion ou dans un souci de diversification des expositions ou de couverture du risque du fait d'une anticipation haussière ou baissière des marchés boursiers de la part des gérants, le fonds pourra avoir recours à l'utilisation d'instruments dérivés.

Affectation des sommes distribuables I Distribution

Modalités de souscriptions/rachats I Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 14h30 et exécutés sur la valeur liquidative calculée sur la base des cours de clôture des marchés du jour. La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux français et/ou des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel d'Euronext Paris S.A)

Investisseurs de détail visés I Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des OPC, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque moyen sur leur capital initial. Les conditions d'accessibilité du produit aux US Persons sont définis dans le prospectus.

Dépositaire I CACEIS Bank

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit I Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet www.lfde.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France.

Le cas échéant, les prospectus sont également disponibles en anglais et les DIC en langues locales selon les différents pays de commercialisation.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible *Risque le plus élevé*

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité à vous payer en soit affectée.

⚠ L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant toute la période de placement recommandée qui est de 5 années.

Les autres risques matériellement pertinents non pris en compte dans le calcul de l'ISR du produit sont les suivants :
- Risque de crédit
- risque de liquidité

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez-vous référer au prospectus.

Scénarios de performance I

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit (et de l'indice de référence le cas échéant) au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**4 030 €**	**3 820 €**
	Rendement annuel moyen	-59.70%	-17.52%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7 300 €**	**7 380 €**
	Rendement annuel moyen	-27.02%	-5.88%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 140 €**	**10 230 €**
	Rendement annuel moyen	1.43%	0.46%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**12 520 €**	**16 690 €**
	Rendement annuel moyen	25.24%	10.79%

Le scenario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marchés extrêmes.
Scénario défavorable : ce type de scenario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 30/04/2019 et le 30/04/2020 (scenario 1 an) et entre le 30/09/2017 et le 30/09/2022 (scenario 5 ans)
Scénario intermédiaire : ce type de scenario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 30/06/2023 et le 30/06/2024 (scenario 1 an) et entre le 30/04/2016 et le 30/04/2021 (scenario 5 ans)
Scénario favorable : ce type de scenario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31/10/2020 et le 31/10/2021 (scenario 1 an) et entre le 30/09/2020 et le 30/09/2025 (scenario 5 ans)

Que se passe-t-il si La Financière de l'Echiquier n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.
En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ils dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis la première année.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**699 €**	**1 744 €**
Incidence des coûts annuels (*)	7.08%	3.34% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.81% avant déduction des coûts et de 0.46% après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de souscription de 3,50% - Il s'agit du montant maximal que vous être susceptible de payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à EUR 350
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de rachat de 1,00% - Il s'agit du montant maximal que vous être susceptible de payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à EUR 97
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts sur une année tenant compte de l'évolution de la politique tarifaire de l'OPC.	EUR 202
Coûts de transaction	0.52% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction notamment de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 51
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : au minimum de 5 ans définie sur la base de la stratégie d'investissement et des caractéristiques de risque, de rémunération et des coûts du produit.
L'investisseur pourra demander la rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit mais des frais de rachat de 1.00% pourront être appliqués.
Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller ou contacter la société de gestion à l'adresse suivante : La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France ou par mail à l'adresse contact@lfde.com
Préalablement, nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.lfde.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

Classification SFDR : article 8

Le prospectus, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les informations relatives à la finance durable, les performances passées jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France. Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : ww.lfde.com / Rubrique « Investissement Responsable ».

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Tocqueville Dividende - Part SD (ISIN : FR0013299732)
Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Nom de l'initiateur I La Financière de l'Echiquier
Site internet I www.lfde.com
Contact I Appelez le + 33 (01) 47 23 90 90 pour de plus amples informations.
Autorité compétente I L'Autorité des marchés Financiers est chargée du contrôle de La Financière de l'Echiquier en ce qui concerne ce document d'informations clés. La Financière de l'Echiquier est agréée en France sous le n° GP91004 et réglementée par l'Autorité des marchés Financiers.
Date de production du document d'informations clés I 18/12/2025

En quoi consiste ce produit ?

Type I Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières – Fonds Commun de Placement, de droit français constitué en France.

Classification A.M.F I Actions internationales

Durée I La durée de vie du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre unilatéralement le fonds par liquidation ou fusion. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum règlementaire.

Objectifs I L'objectif du FCP est, dans le cadre d'une allocation dynamique actions décidée par la société de gestion, de profiter du développement des pays européens en investissant sur les actions cotées des marchés financiers européens distribuant un dividende important, régulier et pérenne, potentiellement en croissance, tout en recherchant à limiter les risques de forte variation du portefeuille. Le FCP est géré activement.

L'indicateur de référence MSCI EMU converti en euros, dividendes nets réinvestis, est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Le FCP peut intervenir sur tous les marchés d'actions européennes en orientant plus particulièrement la recherche vers des actions de sociétés dont les titres présentent un caractère défensif par la distribution d'un dividende numéraire et important versé de façon régulière et pérenne, potentiellement en croissance en raison de la solidité des modèles économiques ou de la récurrence des cash flows ou encore de l'accroissement des marges. Il sera tenu compte également de la qualité du bilan. Les gérants s'intéresseront aussi aux sociétés qui sont délaissées et/ou sous-évaluées par le marché et/ou de la réalité de leurs actifs. La gestion de ce FCP est discrétionnaire et repose sur une totale indépendance par rapport à des indices ou des secteurs d'activité.Le fonds sera exposé entre 75 % et 110 % de son actif net en actions européennes (incluant, outre l'Europe européenne, l'Europe élargie, c'est-à-dire la Suisse, la Norvège, le Royaume-Uni et les pays d'Europe Centrale, entre autres). L'exposition maximum aux actions pourra atteindre 110 % du fait du recours aux instruments dérivés. Le fonds pourra également investir dans des actions des pays non membres de l'OCDE dans la limite de 10 % du total de l'actif.

L'analyse fondamentale réalisée par l'équipe de gestion se fonde sur les critères suivants :
-Analyse du management de l'entreprise
- Qualité de sa structure financière
- La visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise
- L'analyse des résultats financiers
- Les perspectives de croissance de son métier
-L'aspect spéculatif de la valeur

Des obligations, bons du Trésor et autres titres de créances négociables dans la limite de 25 % du total de l'actif du fonds pourront être placés dans l'actif du fonds dans un souci de maintien d'une faible volatilité. Ces supports d'investissement seront libellés en euro et de notation minimale BBB en application de la méthode de Bâle ou de notation jugée équivalente par la société de gestion. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Le FCP pourra avoir recours de manière accessoire aux parts ou actions de FIA et d'OPCVM de droit français et/ou européen et de FIA respectant les 4 critères de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Enfin, dans la poursuite de l'objectif de gestion ou dans un souci de diversification des expositions ou de couverture du risque du fait d'une anticipation haussière ou baissière des marchés boursiers de la part des gérants, le fonds pourra avoir recours à l'utilisation d'instruments dérivés.

Affectation des sommes distribuables I Distribution

Modalités de souscriptions/rachats I Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 14h30 et exécutés sur la valeur liquidative calculée sur la base des cours de clôture des marchés du jour. La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux français et/ou des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel d'Euronext Paris S.A)

Investisseurs de détail visés I Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des OPC, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque moyen sur leur capital initial. Les conditions d'accessibilité du produit aux US Persons sont définis dans le prospectus.

Dépositaire I CACEIS Bank

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit I Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet www.lfde.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France.

Le cas échéant, les prospectus sont également disponibles en anglais et les DIC en langues locales selon les différents pays de commercialisation.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible *Risque le plus élevé*

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité à vous payer en soit affectée.

⚠ L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant toute la période de placement recommandée qui est de 5 années.

Les autres risques matériellement pertinents non pris en compte dans le calcul de l'ISR du produit sont les suivants :
- Risque de crédit
- risque de liquidité

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez-vous référer au prospectus.

Scénarios de performance I

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit (et de l'indice de référence le cas échéant) au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**4 040 €**	**3 800 €**
	Rendement annuel moyen	-59.60%	-17.58%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7 390 €**	**7 770 €**
	Rendement annuel moyen	-26.14%	-4.92%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 220 €**	**10 730 €**
	Rendement annuel moyen	2.23%	1.43%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**12 660 €**	**17 430 €**
	Rendement annuel moyen	26.59%	11.76%

Le scenario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marchés extrêmes.
Scénario défavorable : ce type de scenario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 30/04/2019 et le 30/04/2020 (scenario 1 an) et entre le 30/09/2017 et le 30/09/2022 (scenario 5 ans)
Scénario intermédiaire : ce type de scenario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 30/06/2023 et le 30/06/2024 (scenario 1 an) et entre le 30/11/2019 et le 30/11/2024 (scenario 5 ans)
Scénario favorable : ce type de scenario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31/10/2020 et le 31/10/2021 (scenario 1 an) et entre le 30/09/2020 et le 30/09/2025 (scenario 5 ans)

Que se passe-t-il si La Financière de l'Echiquier n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.
En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ils dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis la première année.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**618 €**	**1 315 €**
Incidence des coûts annuels (*)	6.24%	2.51% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.94% avant déduction des coûts et de 1.43% après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de souscription de 3,50% - Il s'agit du montant maximal que vous être susceptible de payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à EUR 350
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de rachat de 1,00% - Il s'agit du montant maximal que vous être susceptible de payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à EUR 97
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.25% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts sur une année tenant compte de l'évolution de la politique tarifaire de l'OPC.	EUR 121
Coûts de transaction	0.52% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction notamment de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 51
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : au minimum de 5 ans définie sur la base de la stratégie d'investissement et des caractéristiques de risque, de rémunération et des coûts du produit.
L'investisseur pourra demander la rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit mais des frais de rachat de 1.00% pourront être appliqués.
Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller ou contacter la société de gestion à l'adresse suivante : La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France ou par mail à l'adresse contact@lfde.com
Préalablement, nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.lfde.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

Classification SFDR : article 8

Le prospectus, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les informations relatives à la finance durable, les performances passées jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France. Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : ww.lfde.com / Rubrique « Investissement Responsable ».

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Tocqueville Dividende - Part ID (ISIN : FR0010985135)
Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Nom de l'initiateur I La Financière de l'Echiquier
Site internet I www.lfde.com
Contact I Appelez le + 33 (01) 47 23 90 90 pour de plus amples informations.
Autorité compétente I L'Autorité des marchés Financiers est chargée du contrôle de La Financière de l'Echiquier en ce qui concerne ce document d'informations clés. La Financière de l'Echiquier est agréée en France sous le n° GP91004 et réglementée par l'Autorité des marchés Financiers.
Date de production du document d'informations clés I 18/12/2025

En quoi consiste ce produit ?

Type I Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières – Fonds Commun de Placement, de droit français constitué en France.

Classification A.M.F I Actions internationales

Durée I La durée de vie du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre unilatéralement le fonds par liquidation ou fusion. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum règlementaire.

Objectifs I L'objectif du FCP est, dans le cadre d'une allocation dynamique actions décidée par la société de gestion, de profiter du développement des pays européens en investissant sur les actions cotées des marchés financiers européens distribuant un dividende important, régulier et pérenne, potentiellement en croissance, tout en recherchant à limiter les risques de forte variation du portefeuille. Le FCP est géré activement.

L'indicateur de référence MSCI EMU converti en euros, dividendes nets réinvestis, est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Le FCP peut intervenir sur tous les marchés d'actions européennes en orientant plus particulièrement la recherche vers des actions de sociétés dont les titres présentent un caractère défensif par la distribution d'un dividende numéraire et important versé de façon régulière et pérenne, potentiellement en croissance en raison de la solidité des modèles économiques ou de la récurrence des cash flows ou encore de l'accroissement des marges. Il sera tenu compte également de la qualité du bilan. Les gérants s'intéresseront aussi aux sociétés qui sont délaissées et/ou sous-évaluées par le marché et/ou de la réalité de leurs actifs. La gestion de ce FCP est discrétionnaire et repose sur une totale indépendance par rapport à des indices ou des secteurs d'activité.Le fonds sera exposé entre 75 % et 110 % de son actif net en actions européennes (incluant, outre l'Europe européenne, l'Europe élargie, c'est-à-dire la Suisse, la Norvège, le Royaume-Uni et les pays d'Europe Centrale, entre autres). L'exposition maximum aux actions pourra atteindre 110 % du fait du recours aux instruments dérivés. Le fonds pourra également investir dans des actions des pays non membres de l'OCDE dans la limite de 10 % du total de l'actif.

L'analyse fondamentale réalisée par l'équipe de gestion se fonde sur les critères suivants :
-Analyse du management de l'entreprise
- Qualité de sa structure financière
- La visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise
- L'analyse des résultats financiers
- Les perspectives de croissance de son métier
-L'aspect spéculatif de la valeur

Des obligations, bons du Trésor et autres titres de créances négociables dans la limite de 25 % du total de l'actif du fonds pourront être placés dans l'actif du fonds dans un souci de maintien d'une faible volatilité. Ces supports d'investissement seront libellés en euro et de notation minimale BBB en application de la méthode de Bâle ou de notation jugée équivalente par la société de gestion. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Le FCP pourra avoir recours de manière accessoire aux parts ou actions de FIA et d'OPCVM de droit français et/ou européen et de FIA respectant les 4 critères de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Enfin, dans la poursuite de l'objectif de gestion ou dans un souci de diversification des expositions ou de couverture du risque du fait d'une anticipation haussière ou baissière des marchés boursiers de la part des gérants, le fonds pourra avoir recours à l'utilisation d'instruments dérivés.

Affectation des sommes distribuables I Distribution

Modalités de souscriptions/rachats I Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 14h30 et exécutés sur la valeur liquidative calculée sur la base des cours de clôture des marchés du jour. La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux français et/ou des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel d'Euronext Paris S.A)

Investisseurs de détail visés I Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des OPC, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque moyen sur leur capital initial. Les conditions d'accessibilité du produit aux US Persons sont définis dans le prospectus.

Dépositaire I CACEIS Bank

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit I Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet www.lfde.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France.

Le cas échéant, les prospectus sont également disponibles en anglais et les DIC en langues locales selon les différents pays de commercialisation.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible *Risque le plus élevé*

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité à vous payer en soit affectée.

⚠ L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant toute la période de placement recommandée qui est de 5 années.

Les autres risques matériellement pertinents non pris en compte dans le calcul de l'ISR du produit sont les suivants :
- Risque de crédit
- risque de liquidité

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez-vous référer au prospectus.

Scénarios de performance I

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit (et de l'indice de référence le cas échéant) au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**4 220 €**	**4 000 €**
	Rendement annuel moyen	-57.81%	-16.76%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7 720 €**	**8 160 €**
	Rendement annuel moyen	-22.76%	-3.97%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 730 €**	**11 320 €**
	Rendement annuel moyen	7.34%	2.50%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**13 250 €**	**18 450 €**
	Rendement annuel moyen	32.54%	13.04%

Le scenario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marchés extrêmes.
Scénario défavorable : ce type de scenario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 30/04/2019 et le 30/04/2020 (scenario 1 an) et entre le 30/09/2017 et le 30/09/2022 (scenario 5 ans)
Scénario intermédiaire : ce type de scenario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 30/06/2023 et le 30/06/2024 (scenario 1 an) et entre le 30/04/2016 et le 30/04/2021 (scenario 5 ans)
Scénario favorable : ce type de scenario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31/10/2020 et le 31/10/2021 (scenario 1 an) et entre le 30/09/2020 et le 30/09/2025 (scenario 5 ans)

Que se passe-t-il si La Financière de l'Echiquier n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.
En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ils dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis la première année.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**151 €**	**806 €**
Incidence des coûts annuels (*)	1.51%	1.42% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.92% avant déduction des coûts et de 2.50% après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	EUR 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.99% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts sur une année tenant compte de l'évolution de la politique tarifaire de l'OPC.	EUR 99
Coûts de transaction	0.52% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction notamment de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 52
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : au minimum de 5 ans définie sur la base de la stratégie d'investissement et des caractéristiques de risque, de rémunération et des coûts du produit.
L'investisseur pourra demander la rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit , sans qu'aucun frais ne lui soit prélevé.
Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller ou contacter la société de gestion à l'adresse suivante : La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France ou par mail à l'adresse contact@lfde.com
Préalablement, nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.lfde.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

Classification SFDR : article 8

Le prospectus, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les informations relatives à la finance durable, les performances passées jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France. Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : ww.lfde.com / Rubrique « Investissement Responsable ».

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit:	**Identifiant d'entité juridique:**
Tocqueville Dividende	969500M14NS7VIEX5073

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable?

☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il réalisera un minimum **d'investissements durables ayant un objectif environnemental : %**	☒ Il **promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contient une proportion de 54.8% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
☐ Il réalisera un minimum **d'investissements durables ayant un objectif social: %**	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promeut des caractéristiques E/S, mais **ne réalisera pas d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** servent à vérifier si le produit financier est conforme aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La démarche ESG du produit repose sur la mise en oeuvre d'un socle d'exclusions défini au niveau du groupe LBP AM ISR et à l'utilisation d'une notation ESG des émetteurs visant à suivre les risques extra financiers du Produit Financier.
Cette analyse repose sur l'outil quantitatif GREaT, propre au groupe LBP AM qui permet de disposer d'une note ESG articulée autour des 4 piliers suivants :

- Gouvernance responsable
- Gestion durable des Ressources
- Transition Énergétique
- Développement des Territoires

Le poids associé à chaque pilier pour le calcul de la note GREaT d'un émetteur est ajusté en fonction de son secteur d'activité afin de tenir compte de ses spécificités. Par exemple, l'enjeu autour de la réduction des émissions de gaz à effets de serre n'est pas équivalent pour une entreprise du secteur des services et pour une entreprise industrielle, le premier secteur étant structurellement moins émissif que le second. En tout état de cause, le poids associé à chacun des trois piliers « Environnement », « Social » et « Gouvernance », calculés en réaffectant les critères des piliers GREaT, est systématiquement supérieur ou égal à 20% et peut monter jusqu'à 60%.

Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si le produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le Produit Financier investit dans des investissements durables au sens de l'article 2 (17) de SFDR.

○ ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?***

Pourcentage d'investissement durable	**54.8%**

- ***...et par rapport aux périodes précédentes ?***

Non applicable.

- ***Quels étaient les objectifs d'investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables ont-ils contribué à ses objectifs ?***

Le Produit Financier vise la réalisation d'Investissements Durables environnementaux et sociaux au sens du Règlement SFDR. Le seuil minimal d'Investissements Durables du Produit Financier est précisé dans l'encart en tête de la présente annexe. Les investissements durables ainsi réalisés par le Produit Financier peuvent répondre à des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Sur la thématique environnementale, les 6 objectifs de la Taxonomie européenne sont considérés, à savoir :
- L'atténuation du changement climatique,
- L'adaptation au changement climatique,
- L'utilisation durable et la protection des ressources marines,
- La transition vers une économie circulaire,
- La prévention et la réduction de la pollution,
- La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

A noter que la méthodologie appliquée ne permet pas de mesurer la contribution des investissements selon la définition de la Taxonomie européenne (i.e. l'alignement taxonomique des investissements).
En revanche, la contribution des investissements aux objectifs environnementaux au sens de l'article 2(17) du Règlement (EU) 2019/2088 (« Règlement SFDR ») est mesurée au moyen d'indicateurs propres au Groupe LBP AM et précisés ci après.

Sur la thématique sociale, les objectifs considérés sont :
- Le respect et la promotion des Droits humains, notamment la promotion de conditions de travail justes et favorables, l'intégration sociale par le travail, la protection et la promotion des Droits des communautés locales,
- Le développement des territoires et des communautés, à travers les relations avec les parties prenantes extérieures à l'entreprise et la gestion responsable des chaînes de valeur, et afin d'adresser les enjeux de développement socioéconomique, de lutte contre les fractures sociales et territoriales, de soutien aux acteurs locaux et d'accès à l'éducation,
- Améliorer l'accès à la santé et aux soins essentiels dans le monde en adressant les enjeux de disponibilité, d'accessibilité géographique, d'accessibilité financière et d'acceptabilité des traitements.
Cette stratégie généraliste n'implique pas que tout investissement durable réponde à l'ensemble des objectifs environnementaux et sociaux précités, mais que les investissements durables doivent répondre à au moins un de ces enjeux, tout en ne nuisant pas de manière significative aux autres.

La contribution à un des objectifs environnementaux et sociaux précités est évaluée à partir de différentes sources, dont notamment :
Pour l'ensemble des objectifs environnementaux et sociaux :
- Le score « GREaT », méthodologie d'analyse quantitative propriétaire du Groupe LBP AM, qui permet de couvrir l'ensemble des objectifs environnementaux et sociaux,
- Le score « ODD », analyse qualitative propriétaire de LFDE qui évalue les produits, services et pratiques des entreprises en vue de mesurer leur contribution à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD).
Sur les objectifs spécifiques au climat et à la biodiversité :
- L'engagement de l'émetteur sur une trajectoire de décarbonation de ses activités compatible avec les objectifs des accords de Paris, selon des critères définis par la Société de Gestion,
- Le score « Greenfin », indicateur quantitatif mesurant l'exposition du modèle d'affaire de l'émetteur à des éco-activités telles que définies par le label d'Etat français Greenfin, dédié au financement de la transition énergétique et écologique,
- Le score « Bird », indicateur quantitatif propriétaire du Groupe LBP AM visant à évaluer les entreprises principalement sur leurs politiques ainsi que sur leurs pratiques et impacts en lien avec la biodiversité,
- Le score « Maturité Climat & Biodiversité », analyse qualitative propriétaire de LFDE visant à évaluer la maturité des entreprises dans la prise en compte des enjeux climatiques et de biodiversité auxquels elles sont et seront confrontées
Sur la thématique spécifique de l'accès à la santé :
- Le score « AAAA » (Acceptability, Accessibility, Affordability, Availability), analyse qualitative propriétaire de LFDE visant à évaluer la contribution des entreprises au travers de leurs produits et services aux 4 dimensions de l'accès à la santé (Disponibilité, Accessibilité Géographique, Accessibilité Financière, Acceptabilité) inspirées des travaux de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur le sujet

Une description plus complète des seuils appliqués pour chaque critère est disponible dans le document « SFDR – Méthodologie Investissement Durable » accessible sur le site internet de la Société de Gestion (https://www.lfde.com), dans la section « Investissement Responsable », sur la page « Pour aller plus loin », au sein de la rubrique « Documents LFDE – Règlement SFDR »..

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

○ ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Afin de s'assurer qu'un investissement contribuant à un objectif de durabilité, selon la méthode d'analyse présentée cidessus, ne cause pas de préjudice important à tout objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social, la méthodologie appliquée considère systématiquement et de manière cumulative :
- Les pratiques de l'émetteur relatives à sa gestion des ressources environnementales et de respect des Droits humains. Ce point est contrôlé grâce à la méthodologie d'analyse extra-financière propriétaire « GREaT »
- L'exposition de l'émetteur à des secteurs sensibles sur les aspects environnementaux et sociaux (comme par exemple au charbon thermique, aux armes controversées, au tabac, aux jeux d'argent…) en lien avec les politiques d'exclusions applicables dans les Sociétés de Gestion du Groupe LBP AM. Une description plus complète des exclusions est disponible dans le document « Politique d'exclusion » accessible sur le site internet de la Société de Gestion (https://www.lfde.com), dans la section « Investissement Responsable », sur la page « Pour aller plus loin », au sein de la rubrique « Documents LFDE - Approche et Méthodologies ».
- L'exposition de l'émetteur à une controverse sévère sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, ou bien à un risque critique de violation grave des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'Homme.

- ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-il été pris en considération ?***

Le Règlement Délégué (UE) 2022/1288 de la Commission (ci-après le "Règlement délégué SFDR") définit une liste d'indicateurs permettant de mesurer les incidences négatives d'un émetteur sur les facteurs de durabilité environnementaux et sociaux (ci-après les "indicateurs concernant les incidences négatives"). Les indicateurs concernant les incidences négatives sont calculés pour chaque émetteur, lorsque la donnée est disponible et intégrés dans l'outil d'analyse extra-financière.
Certains indicateurs ont par ailleurs été directement intégrés, soit à la méthodologie de notation propriétaire GREaT utilisée à la fois pour identifier une contribution positive ou un impact négatif significatif, soit à l'indicateur de controverse mentionné ci-dessus, soit dans les politiques d'exclusions. La prise en considération des principales incidences négatives a également lieu au travers de la démarche d'engagement actionnarial avec les entreprises afin d'améliorer leur transparence sur ces indicateurs et de réduire leurs externalités négatives.

- ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'attention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?***

Afin de s'assurer que les investissements durables respectent les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme, la Société de Gestion contrôle systématiquement :
- La correcte application de la politique d'exclusion de la Société de Gestion relative à ces traités internationaux et le process de contrôle des controverses ad hoc.
- La disqualification des émetteurs identifiés comme ayant des mauvaises pratiques sur le pilier "Gestion durable des ressources" de la méthodologie d'analyse GREaT, qui intégrait des critères relatifs au respect des droits humains et du droit du travail.

Une description détaillée des seuils appliqués pour chaque critère est disponible dans le document « SFDR – Méthodologie Investissement Durable » accessible sur le site internet de la Société de Gestion (https://www.lfde.com), dans la section « Investissement Responsable », sur la page « Pour aller plus loin », au sein de la rubrique « Documents LFDE – Règlement SFDR ».

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE. Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

☐ Oui

☒ Non

Non applicable.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion** d'investissements du produit financiers au cours de la période de référence.

Investissements les plus importants au 31/12/2025	Secteurs économiques	% d'actifs	Pays
ALLIANZ	Assurance	5.6%	Allemagne
BANCO SANTANDER	Banques	5.2%	Espagne
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	Banques	4.2%	Espagne
SIEMENS	Industrie	4.0%	Allemagne
IBERDROLA	Services collectifs	3.7%	Espagne
TOTALENERGIES	Energie	3.6%	France
INTESA SANPAOLO	Banques	3.5%	Italie
SOCIETE GENERALE	Banques	3.0%	France
SANOFI	Soins de santé	2.9%	France
ING	Banques	2.8%	Pays-Bas
AXA	Assurance	2.7%	France
UNICREDIT	Banques	2.7%	Italie
MUNICH RE	Assurance	2.5%	Allemagne
ERSTE BANK	Banques	2.2%	Autriche
MERCEDES-BENZ	Consommation discrétionnaire	2.2%	Allemagne

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passa à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035.
En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprenant des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleurs performances réalisables.

Quelle était l'allocation des actifs ?

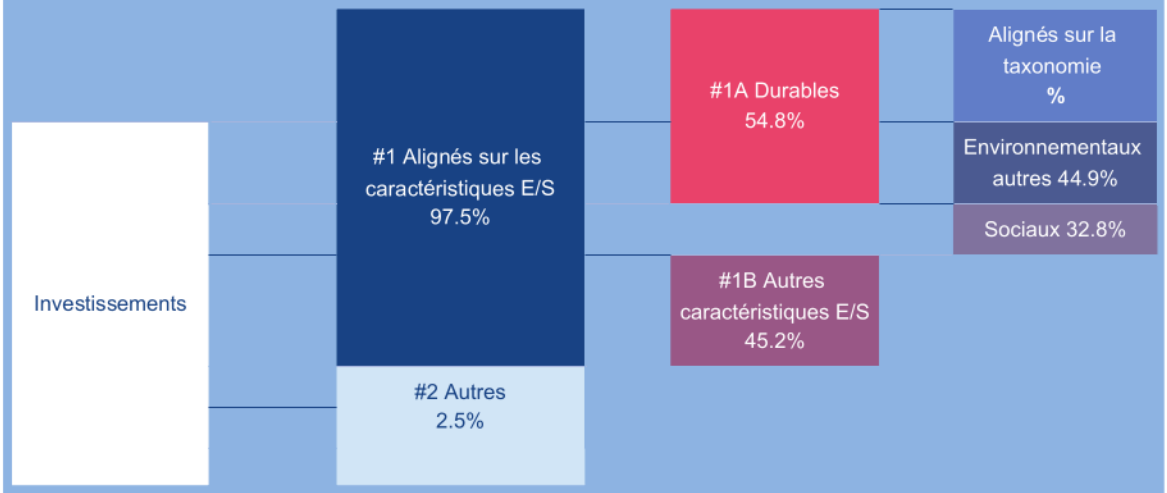

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements duproduit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues parle produit financier.
La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnement ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissement.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs	Poids en %
Consommation discrétionnaire	5.7%
Energie	5.2%
Etat	0.0%
Immobilier	6.3%
Industrie	6.9%
Matériaux	3.3%
Produits de première nécessité	1.5%
Produits financiers	51.3%
Services collectifs	8.6%
Services de communication	2.9%
Soins de santé	3.9%
Technologies de l'information	1.9%

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues parle produit financier.
La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnement ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en % :
- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activité économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

○ ***Le Produit Financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la Taxinomie de l'UE?***

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

A ce jour, la société de gestion n'a pas été en mesure de calculer l'alignement taxinomique hors obligations souveraines. Les données ci-dessus ont été calculées au 31/12/2025. A cette date, la proportion d'investissement dans des obligations souveraines était de 0,00%.

La Société de Gestion travaille actuellement à l'acquisition et à l'intégration de données extra-financière qui lui permettront de produire ce reporting pour le prochain exercice.

La Société de Gestion n'a pas été en mesure de calculer ou d'estimer l'alignement avec la Taxinomie des dépenses de CapEx et d'OpEx des entreprises investies par le Produit Financier. La Société s'engage à fournir ses meilleurs efforts pour produire ses indicateurs pour le prochain exercice.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

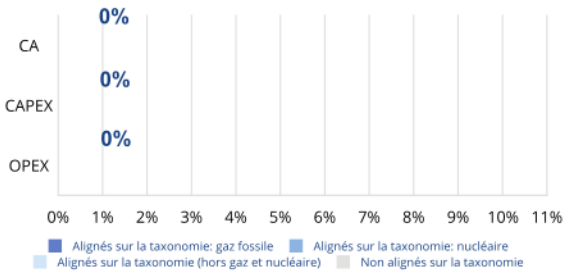

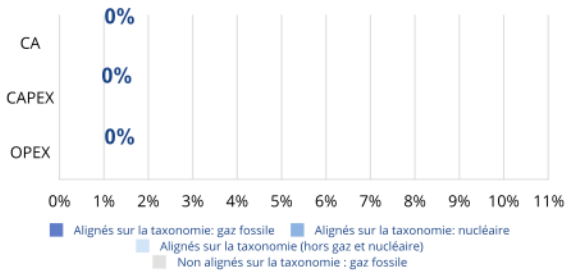

**** Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.***

○ ***Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?***

Le Produit Financier ne s'engage pas sur une proportion minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

○ ***Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de références précédentes ?***

Non applicable.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE?

44.9%, à noter qu'une même société peut être un investissement durable aussi bien d'un point de vue environnemental que social.

Quelle était la proportion d'investissements durable sur le plan social ?

32.8%, à noter qu'une même société peut être un investissement durable aussi bien d'un point de vue environnemental que social.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La catégorie "Autres", qui a représenté 2.5% de l'actif net de l'OPC au 31/12/2025, contenait tout type d'actifs. Ces actifs pouvaient être utilisés à des fins de couverture, de gestion de la liquidité, ou de diversification, ainsi que pour générer un rendement financier. Ils sont couverts par les garanties environnementales et sociales minimales suivantes (mises en œuvre sur l'intégralité du portefeuille) :

- les exclusions appliquées par la Société de Gestion, précisées dans la politique d'exclusion https://www.tocquevillefinance.fr/informations-reglementaires/
- la politique d'engagement et de vote pour les investissements en actions.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Non applicable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Non applicable.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large***

Non applicable

7. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LES INVESTISSEURS EN SUISSE

1 - Le pays d'origine du fonds est la France.

2 - Représentant en Suisse - Lieu où les documents déterminants peuvent être obtenus

Le représentant en Suisse est :

REYL & Cie S.A.
4, rue du Rhône
1204 Genève Suisse

www.reyl.com

3 - Service de paiement en Suisse

L'agent payeur en Suisse est :

REYL & Cie S.A.
4, rue du Rhône
1204 Genève Suisse

www.reyl.com

4 - Publications

Le prospectus, les Documents d'Informations Clés, le règlement, la liste des achats et des ventes du fonds durant l'exercice écoulé ainsi que les rapports annuels et semi-annuels du FCP sont disponibles gratuitement auprès du représentant suisse ou de la Société de gestion du FCP.

PERFORMANCES

Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE C

Performances (%)

			Annualisée				
	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
OPC	+3,9	+37,5	+37,5	+17,3	+10,9	+4,8	+5,3
Indice	+2,4	+23,7	+23,7	+16,7	+13,1	+8,6	+4,5

Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE D

Performances (%)

			Annualisée				
	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
OPC	+3,9	+32,1	+32,1	+12,6	+6,3	+0,5	+1,8
Indice	+2,4	+23,7	+23,7	+16,7	+13,1	+8,6	+4,5

Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE I

Performances (%)

			Annualisée				
	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
OPC	+4,0	+38,8	+38,8	+18,5	+12,0	+6,0	+6,5
Indice	+2,4	+23,7	+23,7	+16,7	+13,1	+8,6	+4,5

Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE ID

Performances (%)

			Annualisée				
	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
OPC	+4,0	+34,0	+34,0	+14,1	+7,4	+4,5	+3,4
Indice	+2,4	+23,7	+23,7	+16,7	+13,1	+8,6	+7,8

Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE S

Performances (%)

			Annualisée			
	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
OPC	+4,0	+38,6	+38,6	+18,3	+11,9	+5,1
Indice	+2,4	+23,7	+23,7	+16,7	+13,1	+8,7

Part TOCQUEVILLE DIVIDENDE SD

Performances (%)

			Annualisée			
	1 mois	**YTD**	**1 an**	**3 ans**	**5 ans**	**Depuis la création**
OPC	+3,9	+33,1	+33,1	+13,5	+7,2	+1,0
Indice	+2,4	+23,7	+23,7	+16,7	+13,1	+8,9

LE TOTAL EXPENSE RATIO - TER* - (non audité)

TER % = [Charges d'exploitation / Fortune moyenne] x 100

Parts	C	I	S	D	I-D
Isin	FR0010546929	FR0010600205	FR0013245339	FR0010546937	FR0010985135
Charges d'exploitation	1 264 089,66	124 565,13	1 544,91	156 165,82	4,52
Fortune moyenne du fonds	63 353 058,47	12 792 396,89	133 822,56	7 816 273,00	528,86
TER	**1,99%**	**0,97%**	**1,15%**	**1,99%**	**0,85%**
Commission de surperformance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fortune moyenne du fonds					
TER de surperformance	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Frais de fonctionnement et de gestion	**1,99%**	**0,97%**	**1,15%**	**1,99%**	**0,85%**

Parts	S-D
Isin	FR0013299732
Charges d'exploitation	148,29
Fortune moyenne du fonds	12 845,88
TER	**1,15%**
Commission de surperformance	0,00
Fortune moyenne du fonds	
TER de surperformance	Néant
Frais de fonctionnement et de gestion	**1,15%**

Changement taux de frais de gestion sur la période :

	ANCIEN TAUX	18/12/2025
C	1,990	2,090
S	1,150	1,250
D	1,990	2,090
S-D	1,150	1,250

** Le TER présenté a été calculé conformément à la réglementation suisse cf "Directive pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) des placements collectifs de capitaux" établie par l'Asset Management Association Switzerland AMAS.*

*** Dans le cas particulier de classes de parts lancées en cours d'exercice, les TER ont été calculés sur la base des Charges d'exploitation constatées depuis le lancement des classes de parts extrapolées sur une période de 12 mois. La fortune moyenne se calcule sur la base des valeurs de fin de mois de la période sous revue.*